

Avis voté en plénière du 7 juillet 2015

# Encourager l'investissement public des collectivités territoriales

## Déclaration du groupe environnement et nature

Les collectivités territoriales assurent une part essentielle des investissements publics. Elles ont une responsabilité croissante dans la préparation d'un ensemble d'infrastructures et d'équipement qui facilitent et favorisent l'adaptation des habitants et des citoyens au mode développement à venir.

Même si le groupe environnement et nature estime que l'avis n'a pas traité de l'ensemble des investissements possibles et souhaitables, il s'est prononcé majoritairement en faveur de ce texte. Celui-ci formule un certain nombre de préconisations pour permettre une reprise de l'investissement public local.

Le groupe environnement et nature apprécie que l'avis insiste sur l'importance des investissements en faveur d'une transition énergétique. Il en est ainsi notamment pour les recommandations qui :

- encouragent à l'utilisation des dispositions législatives permettant d'expérimenter des zones de péage urbain ;
- appellent une valeur élevée du carbone garantie par la puissance publique ;
- demandent des programmes européens d'investissement pour la rénovation énergétique des bâtiments, dans la ligne du projet de Société de financement de la transition énergétique (SFTE).

Le groupe environnement et nature remercie le rapporteur et l'équipe administrative pour le travail effectué et l'écoute des diverses propositions.